

Madame, Monsieur, Chère Concitoyennes et Chers Concitoyens,

Il y a un an, vous avez décidé de m'accorder une nouvelle fois votre confiance, pour un second mandat consécutif. Comme je m'y suis engagée, j'ai beaucoup travaillé et je me suis particulièrement investie en Circonscription, à l'Assemblée nationale, tant au sein de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, que dans l'Hémicycle, pour amender, défendre et proposer différents textes de Loi.

Que je sois présente au sein de notre 1ère Circonscription du Jura, à Paris, à l'Assemblée nationale ou bien au sein des différents Ministères, j'ai toujours à cœur et comme priorité de vanter et de défendre les intérêts de notre Jura, vos intérêts : pouvoir d'achat, agriculture, viticulture, forêt, économie, santé et accès aux soins notamment.

Les sujets d'actualité et de préoccupation sont nombreux : Conflit en Ukraine, changement climatique, feux de forêts, hausse du coût de la vie. Je connais les difficultés que vous rencontrez quotidiennement, vous m'en faites régulièrement part, à ma permanence parlementaire de Lons-le-Saunier, au détour de cérémonies, manifestations ou évènements au sein de la Circonscription, et je m'attache à soutenir vos demandes et vous accompagner au mieux.

Face à l'adversité, notre beau Jura sait faire preuve d'une grande résilience, montrer et démontrer son excellence et ses savoir-faire à de bien nombreux niveaux : agricole, viticole, industriel, associatif....

Je connais le courage, le dévouement des Jurassiennes et des Jurassiens. Je vous en remercie, et soyez assurés que vous trouverez toujours en moi une Élue de terrain, attachée à son Territoire, à ses Habitants.

Bien sincerement, Pahielle Brule bris

Circonscription n°1:

**Cantons (Anciens et nouveaux):** 

Arinthod, Beaufort, Bletterans, Chaumergy, Conliège, Lons-le-Saunier Nord, Lons le Saunier Sud, Orgelet, Poligny, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur

La première Circonscription du Jura

94 156 habitants 188 Communes

## >> MON ACTIVITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE







## **DEPUIS 1 AN**

- → 317 amendements déposés;
- → 2 Propositions de Loi écrites ;
- → 31 Propositions de Loi signées ;
- → 39 questions écrites ;
- ⇒ 3 questions orales;
- → 111 interventions en commission ;
- → 132 interventions longues dans l'Hémicycle

Depuis 6 ans, je suis présente toutes les semaines à l'Assemblée nationale, dans l'Hémicycle, mais également au sein de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, dont je suis membre active.

Je suis également membre du Conseil National de l'Industrie, de la Commission de Coopération Intercommunale, Vice-Présidente du Groupe d'Etudes « Attractivité économique et export » et Secrétaire des Groupes d'Etudes « Sapeurs-Pompiers, sécurité civile et gestion et des crises » et « Exploitations agricoles et structuration des filières ».



J'ai travaillé activement à la rédaction de deux Propositions de Loi, qui seront prochainement examinées en séance publique :

- Une proposition de Loi pour un accès plus juste et plus transparent au marché de l'assurance affinitaire ;
- Une proposition de Loi visant à renforcer la sécurité des utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisé, notamment l'usage des trottinettes électriques.

Je me suis également particulièrement investie lors de l'examen des Propositions de Lois visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie; et visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des Professionnels.



#### AMENDEMENT

de Mme Brulebois et Mme Boyer

À l'alinéa 3, après le mot

ADOPTÉ

insérer les mots

« . exploitants forestiers. ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ajouter les exploitants forestiers parmi les acteurs consultés par le CNPF pour la créat forêts contre l'incendie (DFCI). En effet, les exploitants forestiers, dont le rôle est de mobiliser la ressoi transformation mais aussi entretiennent la forêt. Ils sont sur le terrain tous les jours, connaissent parfaitem idoine pour intervenir en cas d'urgence auprès des autorités compétentes.



## >> DU CONCRET POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Grâce aux mesures que nous avons prises avec le Gouvernement, l'inflation s'élève à 5,9% en France. Il se stabilise sur un plateau autour de 6% sur une période d'un an.

Le taux d'inflation annuel des pays de la zone euro s'établit quant à lui, quasiment 7%

- Réévaluation de 5,1% des pensions de retraites en 2022, +0,8% en 2023, ainsi que l'allocation de Solidarité des Personnes Âgées;
- Réévaluation du montant des bourses étudiantes de 370 euros annuels;
- ➤ Maintien de la hausse de défiscalisation des heures supplémentaires jusqu'à 7 500 euros ;
- Maintien du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité en 2023, y compris pour les professionnels, limitant la hausse du prix du gaz et de l'électricité à 15% au lieu de 120%
- ➤ Revalorisation de 5,4% du barème kilométrique pris en compte pour la déclaration des frais réels ;

En 2023, plus aucun Français ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Cela représente un gain de pouvoir d'achat de plus de 500 euros annuels pour les foyers Jurassiens. A cette baisse s'ajoute la suppression de la redevance audiovisuelle d'un montant de 138 euros annuels.

- Revalorisation du plafond de crédit d'impôt pour frais de garde des enfants de moins de 6 ans de 2 300€ à 3 500€ par enfant;
- Distribution du chèque énergie de 50 à 500 euros, élargie cette année aux ménages se chauffant au bois et au fioul;
- ➤ Majoration d'une demi-part des veufs et veuves des anciens combattants de plus de 74 ans ;
- Maintien de la prime Macron allant jusqu'à 6000 euros, totalement exonérée de prélèvements sociaux et fiscaux

#### **Autres mesures:**

- Le plafond journalier des titres-restaurant augmente de 19 à 25€. Jusqu'aux 31 décembre, ceux-ci peuvent être utilisés pour acquitter la totalité ou une partie du prix de tout produit alimentaire, qu'il soit ou non directement consommable ;
- Déconjugalisation des revenus du conjoint pour le calcul de l'Allocation Adulte Handicapé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023;
- Revalorisation de 5,6% des prestations familiales et sociales depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 :
- Maintien du dispositif « MaPrimeRénov' », permettant la rénovation énergétique des logements.

## >> LA SANTÉ, UN ENJEU MAJEUR

La santé et l'accès aux soins, la situation de l'hôpital de Lons-le-Saunier sont des sujets primordiaux et au cœur de vos préoccupations. Lors de sa visite à



l'hôpital de Lons le Saunier à mon invitation, Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, François BRAUN, a rappelé qu'aucun patient ne sera laissé sans solutions. A cette occasion, il a réaffirmé son attention particulière quant à la situation du Groupement Hospitalier Territorial et à notre



Hôpital de Lons le Saunier, afin qu'il revienne un pôle d'excellence.

La maternité de l'hôpital de Lons-le-Saunier et la ligne de SMUR ne fermeront pas.

#### Contrat Local de Santé du Bassin Lédonien :

La démographie et l'accès primaire aux soins sont des problématiques dont vous me faites régulièrement part. Les Élus sont mobilisés autour de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé pour faire émerger des projets et des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires, avec des actions, au plus près des populations. Nous encourageons les maisons de santé qui ont beaucoup d'atouts, tant pour les professionnels de la santé qui décident de s'y installer, que pour leurs patients. De nouvelles solutions sont mises en place, comme le développement des « assistants médicaux », qui prennent en charge des tâches administratives et des gestes techniques, permettant ainsi d'accueillir jusqu'à 10% de patients en plus par médecins.



### Ségur de la Santé:

Pleinement mobilisée depuis la mise en place du Ségur de la Santé afin qu'aucun personnel médical, paramédical ou socio-éducatif ne soit oublié, j'ai interrogé le Gouvernement sur les « Oubliés du Ségur » de la Santé et

sur l'état d'avancement des négociations de la convention collective unique étendue, qui permettra aux 20 à 30% des salariés du secteur médico-social qui n'en bénéficient pas, d'avoir eux aussi une prime nette de 183 euros, sans contrepartie. Agents d'entretien, secrétaires, agents d'accueil,

comptables, équipes de cuisine ou de ménage, ils vivent cela comme une réelle injustice. Suite à mon action conjointe avec les syndicalistes Jurassiens, certaines professions ont déjà bénéficié d'un rattrapage l'année dernière : les surveillants qualifiés, surveillants de nuit et maîtresses de maison.

#### De nouvelles mesures à venir

- Dans le cadre de l'examen de Proposition de Loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial, j'ai fait adopter un amendement qui donne la priorité aux besoins de santé des territoires sur le nombre de places en université;
- J'ai activement travaillé et fait plusieurs propositions afin que la dépendance puisse être mieux prise en charge : développement de la prévention avec des bilans médicaux aux âges clé de la vie, meilleure rémunération des auxiliaires de vie...
- Prise en charge à 100% sans ordonnance de « la pilule du lendemain » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, afin de prévenir les grossesses non désirées ;
- Mise en place du congé « proche aidant » ;
- Remboursement intégral des fauteuils roulants dès 2024.

## >> AUX CÔTÉS DES ÉLUS

Élue de terrain, j'ai à cœur de défendre les projets structurants des Élus des 188 Communes qui composent notre Circonscription

L'investissement et le maintien de la commande publique locale sont indispensables dans nos territoires. Je connais le dynamisme, le dévouement et l'investissement de nos Élus afin d'améliorer quotidiennement le cadre de vie de leurs Administrés. C'est pourquoi, cette année encore, l'État affirme son soutien en faveur des Collectivités, qu'il s'agisse des

dotations d'investissement comme de fonctionnement.

Afin d'accompagner nos Communes dans leur rénovation et transition énergétique, une enveloppe de 6,3M€ a été allouée au Jura



Inauguration City-stade à Lons le Saunier - Marjorie / Mouillères



Inauguration salle des fêtes de Maynal



Signature des premières conventions « Fonds vert »



Pose de la première pierre de la station d'épuration Poligny-Tourmont



## AUX CÔTÉS DES ANCIENS COMBATTANTS POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Avec les Cadet de la Gendarmerie le 8 mai



Assemblée générale de l'ANACR



Journée de la Déportation à Poligny



Remise de drapeau à la classe défense du Collège Briant



Commémoration du 19 mars 1962



Cérémonie aux Rippes d'Alièze



Assemblée générale des Diables Bleus à Rye

Je me bats depuis plusieurs années pour la majoration d'une demi-part des veufs et veuves d'Anciens Combattants de plus de 75 ans : C'est chose faite! Je défendrai toujours le travail indispensable des associations mémorielles et veillerai au maintien des intérêts de nos Anciens Combattants et de leur famille.

### >> AGRICULTURE - VITICULTURE



Cette année encore, lors du Salon International de l'Agriculture, j'ai eu le plaisir de saluer nos éleveurs, producteurs de Comté, domaines viticoles. Le Jura peut

être fier de son agriculture, de son terroir et de ses produits d'excellence. Ce salon, au-delà des belles rencontres et des beaux échanges avec tous les acteurs du monde agricole, est la vitrine d'excellence et reflet du savoirfaire de notre Territoire, dont la renommée n'est plus à faire, aux niveaux national et international.





Au cours de l'année 2022, la Jura a vécu un très fort épisode de sécheresse. Outre les violents incendies en Petite Montagne au cours desquels les Agriculteurs se sont particulièrement distingués en prêtant main forte aux services d'incendie et de secours, ils ont également subi de plein fouet cette canicule, qui a conduit à la

reconnaissance en calamité agricole pour les pertes de fourrage. Cela signifie qu'ils ont pu bénéficier d'un versement des indemnités début février 2023. Par ailleurs, compte-tenu de l'intensité de la sécheresse, des difficultés auxquelles font face les éleveurs, pour la première fois, le taux d'indemnisation est relevé de 28 à 35%. A



l'avenir, grâce à l'assurance récolte entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qui s'appliquera pour les aléas intervenus à partir de 2023, les agriculteurs seront mieux protégés face aux conséquences des aléas climatiques.

Dans le cadre des feux de forêts d'août 2022, je me bats auprès des Ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et celui de l'Intérieur et des Outre-Mer, afin que les 163 Agriculteurs ayant œuvré des jours et des nuits avec les Pompiers, soient indemnisés. Aussi, je me réjouis que la somme de 1 000 euros soit versée, par Agriculteur. Le dévouement, le civisme et la solidarité de nos Agriculteurs Jurassiens méritent d'être récompensés! Alors qu'ils ont tout laissé pour mettre à disposition du matériel et venir avec un courage admirable prêter main forte à nos Pompiers pour affronter les flammes, et qu'ils n'ont rien demandé en retour, j'estime qu'il faut voir dans ce geste, au-delà de l'aspect pécunier, la reconnaissance et la gratitude de la Nation envers leur exceptionnel investissement.







## >> SOUTIEN AUX FORCES DE L'ORDRE ET DE **SECOURS**

Nos Policiers, nos Gendarmes, nos Pompiers, nos Militaires œuvrent au quotidien pour notre sécurité. Ils méritent notre respect, notre gratitude ainsi que toute la reconnaissance de la Nation pour leur engagement et leur altruisme.







Dans le cadre de la Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, un nouveau dispositif est mis en place, permettant la création de 200 nouvelles brigades de Gendarmerie au sein du Territoire national, afin de renforcer le maillage territorial déjà existant et de répondre à la demande constante d'un meilleur accès aux services publics. A l'échelle de notre département, 5 dossiers ont été présentés, dont 3 se situent au sein de la 1ère Circonscription. Il s'agit des Communes de Cousance, Orgelet et Val-Suran. Cette même Loi, portée par Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur, que j'ai votée, est une avancée historique qui prévoit la création de 8 500 nouveaux postes de Policiers et de Gendarmes d'ici à 2027. Nos Policiers et nos Gendarmes méritent de bonnes conditions de travail, l'estime et le respect.

Le renforcement des effectifs de nos Forces de l'Ordre est primordial pour la sécurité de toutes et tous. Après l'arrivée, au mois de septembre dernier au Commissariat de Lons-le-Saunier, de six effectifs supplémentaires, ce ne sont pas moins de trois nouveaux postes qui seront de nouveau ouverts au mois de septembre 2023.

Au début du mois de juin, nous avons voté à une large majorité, la Loi de Programmation Militaire, qui fixe la stratégie budgétaire des Armées jusqu'en 2030, et prévoit de mobiliser 413 milliards d'euros, sur la période 2024-2030. Cet effort budgétaire se justifie par la nouvelle donne stratégique, marquée par le retour des conflits de haute intensité, dans un contexte de dégradation géopolitique, marqué par la guerre en Ukraine et l'émergence de nouvelles menaces.





Cette Loi va ainsi donner à la France un outil de défense au service de sa souveraineté et de son autonomie stratégique. Elle va permettre de faire face aux nouvelles menaces et d'assurer son rôle de puissance d'équilibre, écoutée et respectée dans le concert des grandes Nations.



Avec 60 Députés de la Majorité, je suis intervenue auprès du Ministre de l'Intérieur pour l'alerter sur la nécessité de prendre en compte l'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires dans la réforme des retraites. Le dévouement exemplaire de ces Femmes et de ces Hommes qui consacrent une partie de leur temps libre au service des autres, est le pilier du fonctionnement de notre système de secours et d'incendie. Il est urgent de conforter le statut de nos Sapeurs-Pompiers volontaires et de susciter un réel intérêt auprès des Jeunes souhaitant s'engager dans les services de secours et d'incendie.

## >> VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Assemblée générale des Donneurs de sang du bassin Lédonien



Championnat de France de Tarot à Juraparc

Nous avons une chance immense de vivre dans un département où le tissu associatif est très riche, divers et intergénérationnel. Nos associations Jurassiennes, qu'elles soient culturelles, sportives, d'entraides, de réinsertion, sont des maillons nécessaires au bien vivre ensemble, à la création de lien social. L'ensemble des bénévoles sans qui le tissu associatif ne pourrait exister.



Motocross de Légna

J'ai soutenu de nombreux dossiers ayant trait à la culture, au sport, à l'apprentissage du vivreensemble, à l'éducation populaire, à la rénovation du patrimoine, mais également ceux des grands acteurs de la solidarité : Don du sang, associations solidaires et caritatives.



Gala du Twirling Bâton de Chaumergy - Sellières



Fête du pain - Quartier de la Marjorie / Les Mouillères

Je tiens à saluer l'engagement quotidien et le dévouement de tous les Présidents de structures associatives, ainsi que tous les bénévoles sans qui cette richesse associative dont vous disposons ne pourrait exister

#### Fonds pour le Développement de la Vie Associative :

En 2022, 105 associations ont été financées à hauteur de 240 000 euros. En 2023, 179 associations ont été financées à hauteur de 248 000 euros. Il est important de soutenir l'engagement associatif!



Match de l'ALL Basket



Inauguration du Van du CIDFF en présence de la Ministre Isabelle ROME



Concert de la Chorale Résila au Bœuf sur le Toit, Lons-le-Saunier

4,2 milliards d'euros, un budget historique pour la culture, en hausse de 7%

# >> AVEC VOUS – DANS NOTRE BELLE CIRCONSCRIPTION



Porte ouverte Domaine PECHEUR



Inauguration Citystade à La Marjorie



Percée du Vin Jaune



Accueil dans la Citoyenneté Française



Pôle Enfant Adolescents de l'APEI



Aménagements routiers à Biefmorin



Représentation troupe théâtre spirale



40 ans de la Maison Commune à La Marjorie



Boucherie WATRIN à Macornay



Ecole Richebourg – Lons le Saunier



Fête de la bière à Poligny



Journée du sport adapté à Desnes



Tournoi de Pâques Bresse Jura Foot Bletterans



Donneurs de sang Bassin Lédonien



Les Amis de Chevreaux-Châtel



Salon JURAEXPO 2023

## **POUR ME CONTACTER:**

03 84 24 74 95

Du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (sauf le mercredi matin et le vendredi après-midi

#### **Permanence Parlementaire:**

22 rue des Écoles – 39000 LONS LE SAUNIER danielle.brulebois@assemblee-nationale.fr www.daniellebrulebois.fr

**Député suppléant** Michel FISCHER

Collaborateurs en Circonscription:
Michaël MIEL-MARGERETTA,
Marianne CHAMBARD,
Nathalie CORON-FORMENTEL

Collaborateurs à l'Assemblée nationale : Vincent THOMMELIN, Alexandrie BLONDEAU (en alternance)